

Des vestiges bientôt restaurés



Mis à mal par le temps, les vestiges du château de Rochefort (ici en 2014) menacent constamment de s'écrouler. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

[Réagir à cet article](#)

[Par Nicolas Heiniger](#)

PATRIMOINE - Le canton a octroyé une subvention de 52 000 francs pour la conservation et la mise en valeur des ruines du château de Rochefort.

A la fin du Moyen-Age se dressait, sur un promontoire rocheux surplombant l'Areuse, un château où résidaient les seigneurs de Rochefort. Aujourd'hui, il ne subsiste du castel que quelques pierres, partiellement recouvertes par la végétation, et qui menacent constamment de s'écrouler. Mais ces vestiges médiévaux devraient revenir sous peu à meilleure fortune. Le Conseil d'Etat vient d'accorder à l'Association des amis du château de Rochefort (Aacro) une subvention de 52 000 francs. Elle est destinée à financer des travaux de conservation, qui devraient débiter l'an prochain.

Un étage sous terre

Cette restauration est d'autant plus importante que le site est très prisé des promeneurs. Or *«beaucoup de pique-niqueurs ne sont pas toujours conscients de l'intérêt du site ou de sa dangerosité»*, vu l'instabilité des murs, explique Jean-Jacques Aubert, président de l'Aacro, fondée en 2012. Une étape importante de cette restauration, qui sera financée par l'Aacro

mais dirigée par l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (Opan), est donc *«la consolidation du site»*, indique Jean-Jacques Aubert. *«Les enfants pourront désormais monter sur les murs sans prendre de risques.»*

Mais avant de commencer la restauration, il est prévu de déblayer la terre et les éboulis *«pour dégager les murs»*, explique Jacques Bujard, chef de l'Opan. Ce qui devrait permettre aux archéologues de mieux comprendre le site. *«Il est possible qu'il y ait un étage complet sous terre»*, note Jean-Jacques Aubert.

Pour réaliser cette partie des travaux, une entreprise de génie civil devra être mandatée. Le reste des interventions sera réalisé par des collaborateurs de l'Opan, des membres de l'Aacro, ainsi que par des étudiants en archéologie de l'Université de Neuchâtel. Le budget de l'opération se monte à 260 000 francs. Outre les 52 000 du canton, Rochefort a débloqué 20 000 francs. Quant à la Confédération, elle devrait elle aussi débours 52 000 francs. Le reste devra être recherché auprès de sponsors.

Jean-Jacques Aubert ne doute pas que ce chantier, qui se déroulera sur plusieurs années à raison de quelques semaines par an, fâchera certains promeneurs. Mais, assure-t-il, *«il est nécessaire. Ce n'est pas une coquetterie de gens qui s'ennuient.»*

Une auberge de jeunesse

S'il n'a jamais été véritablement oublié, le château de Rochefort a connu une longue période de sommeil entre le milieu du 15^e siècle et 1861, date à laquelle débute une exploration du site. Dans un article publié en 2013 dans la Revue historique neuchâteloise, l'archéologue Christian de Reynier rapporte que c'est un chasseur de trésor, pensant en trouver un dans les ruines, qui se met à explorer le site. L'année suivante, de véritables fouilles archéologiques sont menées, avec comme but de faire du site *«un lieu de promenade agréable et pour attirer les étrangers qui visitent la Suisse»*. En 1879, 200 francs sont levés pour de nouvelles fouilles, jugées à l'époque décevantes. Mais le rebondissement le plus amusant survient en 1934 lorsque, sur la base d'un projet d'occupation des chômeurs, on proposa de reconstruire le château pour y installer une auberge de jeunesse. Cette entreprise loufoque ne fut jamais concrétisée.

Gare aux chasseurs de trésor

Les chasseurs de trésor n'existent pas uniquement dans les films hollywoodiens. Dans son communiqué, le Conseil d'Etat indique que les vestiges du château de Rochefort sont menacés par *«l'activité de pilleurs équipés de détecteurs de métaux»*. Ces gens, ce sont *«les ennemis publics des archéologues»*, réagit l'archéologue cantonale Sonia Wüthrich. *«C'est quasiment du pillage de patrimoine. Et le patrimoine appartient à tous.»*

Elle précise d'emblée que ce type de prospection est interdite, sauf autorisation du canton. Mais les détecteurs de métaux étant de moins en moins chers et de plus en plus faciles d'accès, *«tout le monde peut se dire chasseur de trésor. Les gens voient la prospection comme la cueillette de champignons. Mais les champignons peuvent repousser, tandis que chaque objet est unique. Si on le retire du site où on l'a trouvé sans documenter ni faire de suivi, l'information qu'il pouvait apporter est perdue à tout jamais.»*

Autre problème que peuvent poser les chasseurs de trésor qui ne possèdent pas de formation archéologique: *«Ils ont tendance à dire: ‘Ça c’est joli, je prends; ça c’est moche, je jette’. Or les pièces les moins jolies, les moins spectaculaires sont souvent les plus significatives sur le plan de l’archéologie»*, développe la spécialiste. D’autant que les détecteurs de métaux donnent une vue tronquée d’un site, puisqu’ils ne détectent pas le silex ou la céramique, par exemple.

Reste qu’à de rares occasions, des chasseurs de trésors dûment autorisés par le canton (ils se comptent sur les doigts d’une main) ont rendu service aux archéologues, en détectant, qui une monnaie romaine sur un promontoire non fouillé, qui des pièces celtiques sous une piste de ski. Mais ces cas, précise Sonia Wüthrich, restent des exceptions.